



ALM KARATE KJE

KYOKUSHIN

Ultimate
Truth



PROTOCOLE COVID REPRISSE DES COURS POUR LES MINEURS

Entrée en vigueur le 18/12/2020

Parents, enfants, professeurs, respectons tous ensemble ces mesures afin que les séances se déroulent en toute sécurité pour tous et que ces contraintes puissent s'alléger dans les prochaines semaines.

Le non-respect de ce protocole par l'élève ou l'accompagnant entraînera la suspension au cours de l'élève concerné.

▪ Arrivée / Départ

Le port du masque est obligatoire pour tous à partir de 6 ans de l'entrée dans la structure au début du cours puis de la fin du cours à la sortie du bâtiment.

A leur arrivée, les accompagnants et élèves attendront dehors à l'entrée du complexe sportif (côté dojo) que le professeur vienne chercher les enfants. La température de chaque élève sera prise à son arrivée pour approuver sa présence au cours. Un registre détaillé de présence sera établi à tous les cours.

A la fin du cours, les enfants seront raccompagnés par groupes de 5 à l'entrée du complexe par le professeur. Les accompagnants n'entrent pas dans le bâtiment. Les enfants et accompagnants du deuxième cours (18h15 – 19h30) attendront le départ de tous les enfants du premier cours (17h00 – 18h00) avant de se déplacer jusqu'à l'entrée.

Le service de nettoyage municipal passera après chaque jour de cours dans le dojo.

▪ Pour l'élève

Chaque élève devra :

- ✓ arriver propre et en bon état de santé
- ✓ se laver les mains à chaque début de cours
- ✓ venir et repartir en tenue (pas de vestiaire), le dogi devra être propre
- ✓ venir avec une bouteille d'eau ou gourde portant l'inscription de son nom et prénom et un paquet de mouchoirs jetables si besoin
- ✓ apporter un sac dans lequel il mettra ses affaires personnelles, bouteille d'eau, chaussures, manteau et masque, qui sera posé au bord du tapis
- ✓ éviter tout contact physique avec les autres élèves, respecter la distanciation physique de 2 mètres entre chaque participant en restant à la place attribuée par le professeur au début du cours

La reprise de l'activité est sans contact (aucune protection n'est à apporter au club), le port du masque n'est pas obligatoire pendant la durée de la pratique.